

I. Les temps d'activités périscolaires et de la pause méridienne

La gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est un principe fondamental pour garantir un égal accès à tous à ces activités.

L'encadrement et les lieux des TAP

L'encadrement des TAP est assuré par des personnes salariées de la mairie de Tomblaine. Ce sont des équipes d'animateurs des accueils périscolaires, avec un responsable par école et une directrice des activités périscolaires.

Les TAP sont organisées dans trois écoles :

- École Brossolette
- École Badinter
- École Jules Ferry

Une organisation permettant la découverte de nombreuses activités

Les enfants s'inscrivent aux TAP par période inter-vacances, soit 5 au total sur l'année. La participation aux TAP reste facultative, mais un engagement de principe est demandé sur la présence de l'enfant durant toute la période inter-vacances.

Les enfants sont répartis par groupe en fonction du choix de leurs activités à chaque début de période.

Les Temps Activités Périscolaires ont lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Pour le centre de loisir, les activités ont lieu les mercredis de 11h45 à 18h.

II- Organisation et ressources humaines

Équipe pilote et membres du comité technique régional ICOFAS

- Adjointe déléguée à l'enfance, à l'accès aux savoirs et à la culture
- Directrices des TAP
- Coordinateurs
- Experts en nutrition

Équipe opérationnelle :

Adjointe déléguée à l'enfance, à l'accès aux savoirs et à la culture

Christiane Defaux



Équipe de coordination

Patricia Herman : Directrice, coordination site Badinder
Angèle Boff : Sous directrice et coordination site Brossolette
Jérémy Bolle : Coordination site Jules Ferry
Corinne Paillé : Restauration

Animateurs TAP

Sarah LARABI
Akila GOUMEZIANE
Stacy IUNCKER
Giséle NOEL
Emeric GODIN
Angèle BOFF
Melike BASARAN
Gwendoline ALEKSANDROWIECZ
Amélie BRACHET
Amine BENHENNOU
Jérémy BOLLE
Kevin PANCAMO

Equipe Cnam-Istna

Lucette BARTHELEMY
Cécile GAILLARD
Johanne LANGLOIS

